

Communiqué de presse

lundi 25 avril 2005

Objet : RAVE-PARTY A MARIGNY LE GRAND (Marne)

L'Etat orchestre dans l'ombre le saccage de notre patrimoine naturel

**Les associations de protection de la nature de Champagne-Ardenne
protestent contre le déroulement des raves-party
sur des espaces naturels remarquables.**

Pour la 3^{ème} fois depuis 6 ans, le savart de Marigny-le-Grand (Marne) sera le théâtre ce week-end d'une rave-party, l'une des plus importantes jamais organisées en France avec plus de 100000 personnes attendues.

Cette fois encore, le Gouvernement au mépris des différentes lois de protection de la nature installe les jeunes amateurs de musique sur un espace naturel remarquable. Ce site, propriété du Ministère de la Défense, est classé en Zone Naturelle d'Intérêts Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) et désigné Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) dans laquelle il est préconisé d'éviter la sur-fréquentation et les activités bruyantes de loisirs pour préserver leur tranquillité... Il devrait faire partie du réseau Natura 2000 (réseau européen de sites naturels protégés).

En 2001 et en 2003, les précédentes raves avaient provoqué des dégâts considérables et irrémédiables sur la flore et la faune qui avaient trouvé refuge sur cette belle pelouse sèche perdue au milieu de la plaine céréalière. En effet, la quasi totalité des oiseaux avait déserté les lieux pendant plusieurs semaines, abandonnant leurs couvées. Ce site est d'une importance capitale pour de nombreuses espèces protégées en France et en Europe comme l'outarde canepetière, l'oedicnème criard, l'engoulevent d'Europe, le hibou des marais... Le terrain piétiné avait vu la destruction de nombreuses plantes rares et protégées comme les orchidées, la gentiane d'Allemagne, le lin de Léon...

Après la rave de 2003, l'Etat avait fait savoir au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne et à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) représentant les associations naturalistes de la région, qu'il disposait d'une enveloppe pour aider à réparer les dégâts. N'ayant aucune garantie sur la pérennité du site, nous sommes fiers aujourd'hui d'avoir refusé cet argent des contribuables voué à un gaspillage certain.

Depuis 2001, le Ministère de la Défense nous signifie son accord de principe pour l'inscription du site au réseau Natura 2000. Ce terrain, objet de toutes les convoitises, n'a toujours pas trouvé de statut pérenne et tout est fait pour favoriser sa destruction. Malgré nos propositions de concertation avec l'Etat et les Raveurs, les associations naturalistes de la région (et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ?) sont toujours tenus à l'écart et mis devant le méfait accompli. C'est indigne d'une République qui ne respecte ni ses lois, ni ses engagements mais se permet d'organiser des conférences internationales sur la biodiversité et s'offre le luxe d'une charte de l'environnement.

Doit-on continuer à sacrifier autant d'espèces déjà menacées de disparition sur l'autel du divertissement ? A quoi sert le travail des associations de protection de la nature qui luttent quotidiennement pour le respect de l'environnement puisque l'Etat, garant de la préservation du patrimoine commun, en autorise et en facilite la destruction ?

CONTACTS PRESSE : Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

- Roger GONY, tél : 03 26 48 76 06 ou 06 26 06 39 25, e-mail : roger.gony @ wanadoo.fr

- Emmanuèle SAVART, tél : 03 24 30 06 20 ou 06 23 76 48 82,

e-mail : cpnca.08.51 @ wanadoo.fr

Communiqué de presse

lundi 25 avril 2005

Objet : RAVE-PARTY A MARIGNY LE GRAND (Marne)

Complément de rédaction

Les associations de protection de la nature signataires de ce communiqué de presse :
Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, LPO Champagne-Ardenne,
Naturalistes de Champagne-Ardenne, Nature et Avenir, Regroupement des Naturalistes
Ardennais, Champagne-Ardenne Nature Environnement, Marne Nature Environnement,
Nature Haute-Marne, Comité de Liaison Environnement Champagne-Ardenne,...

Nous tenons à la disposition des journalistes des photographies des dégâts occasionnés lors
de la rave party de 2003.